

PARC ACTU

La vie de votre parc

2010 Sept- Oct



-AMÉNAGEMENT-

La **passerelle de la darse** permet désormais aux promeneurs (piétons et deux-roues non motorisés) de franchir la darse située au-dessus du port de Nanterre, avenue Jules Quentin. Pourvue de deux ascenseurs, la passerelle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Deux **banquettes** ont été installées près de l'avenue du Général Leclerc.



Promenade bleue

-FAUNE-

Le ragondin, originaire d'Amérique du Sud, a été introduit en Europe au XIX^e siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Son activité est essentiellement nocturne. Le ragondin est classé parmi les nuisibles dans plusieurs pays européens, dont la France. Il est accusé en particulier de dégrader et mettre à nu les berges en favorisant leur érosion progressive, de fragiliser les berges par le réseau de galeries, d'envahir le milieu au détriment d'autres espèces puisqu'il n'a pas de prédateur, de menacer certaines espèces végétales, de détruire des nids d'oiseaux aquatiques, de transmettre des maladies.



Ragondin

-NOUS ÉCRIRE-

Une boîte aux lettres électronique est à votre disposition pour tous renseignements ou suggestions relatifs aux parcs : parcsjardins@cg92.fr

-LE SAVIEZ-VOUS ?-

Les fruits des noisetiers, figiers, aulnes, érables, etc. sont une réserve de nourriture pour les oiseaux sédentaires tels que les **mésanges**.

-UN LIEU, UN DESTIN-

Le Conseil général présente une collection de 10 DVD librement visibles sur le site www.vallee-culture.fr pendant les journées du patrimoine (**18 et 19 septembre**). Cette série de documentaires retrace la vie et l'œuvre de dix personnages célèbres des Hauts-de-Seine. Consultez le programme des journées du patrimoine sur www.vallee-culture.fr



www.promenades92.fr spécial famille

Chaque semaine, trouvez de bonnes idées de sorties nature dans les Hauts-de-Seine : randonnées, événements culturels dans les parcs, cours de jardinage et d'art floral, activités de plein air pour les enfants... Pour ne pas manquer ce rendez-vous hebdomadaire, inscrivez-vous à la newsletter!

-VOTRE ATTENTION-

La Promenade bleue fait partie des parcs, jardins et promenades départementaux. À ce titre, le règlement s'y applique comme dans les autres parcs et les agents d'accueil et de surveillance sont chargés de le faire respecter

-INFOS PRATIQUES-

SECOURS

Numéro à appeler en cas d'urgence : 01 41 87 28 60

En l'absence de réponse, contactez le 18 ou le 15.

Les bornes numérotées de couleur bleue installées tous les 80 mètres environ vous permettent de guider les secours en cas de nécessité.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 64 40 57 45

